

Construction ou critique ? Carnap et Kant sur le concept de synthèse

KATSUYA TAKAHASHI

1. Une théorie de la synthèse sans synthétique *a priori*

Dans sa *Construction logique du monde* (*Der logische Aufbau der Welt*), Carnap dit à plusieurs reprises que la théorie avancée dans son oeuvre traite du processus synthétique, non pas celui analytique, de la connaissance de l'objet (*Aufbau*, sec.68, 69, 74, 83,100). Cette théorie, nommée théorie de la constitution, envisage de présenter et illustrer l'idée d'un système dans lequel tous les objets (ou tous les concepts) se redéfiniraient comme « constitutions » logiques réductibles à certains concepts fondamentaux. La procédure de la constitution est un analogue rationnel du processus effectif de la cognition consistant à construire divers concepts d'objet à partir des données empiriques. Elle concerne « le traitement du donné pour former et représenter les choses, la réalité ». Or ce dernier n'est autre chose que ce que les philosophes appellent depuis Kant la « synthèse cognitive » (sec,100).

Il existe donc une certaine parenté avec le kantisme dans la théorie carnapienne de la constitution. Comme Michael Friedman le fait justement remarquer, la théorie dans *l'Aufbau* incarne, outre la motivation empiriste souhaitant réduire toute connaissance à des données empiriques (avec l'aide de la logique), une autre motivation qui viennent de la tradition kantienne : celle désirant décrire en détail le fonctionnement du pouvoir rationnel et constructif de cognition qui impose ses propres formes aux données empiriques (Friedman, 1999, p.125-126, pp.140-141).

Cependant, la parenté avec le kantisme ne doit pas être surestimée, car l'*Aufbau* exclut de sa théorie une idée qui était essentielle au kantisme, à savoir, l'idée de la connaissance *a priori* synthétique (sec.106, 179). Carnap déclare que la théorie de la constitution n'accorde aucune place aux propositions synthétiques *a priori* (sec.106,179). De ce fait, on peut dire que cette théorie est une théorie de la synthèse qui veut se passer de l'idée du synthétique *a priori*.

Comment Carnap a-t-il pu concevoir une théorie de la synthèse sans introduire le synthétique *a priori* ? Est-il possible de concevoir en général une théorie de la synthèse sans synthétique *a priori* ? Cet article envisage d'affronter ces questions, mais cela dans une certaine limite. Nous aborderons les questions, notamment la dernière, par l'intermédiaire de la comparaison de Kant et de Carnap plutôt que par la lecture immanente.

Est-il possible de concevoir une théorie de la synthèse en excluant le synthétique *a priori* ? Il y a deux voies par lesquelles on peut lire l'*Aufbau* du point de vue de cette question. La première consiste dans l'examen direct du système carnapien assumé pour savoir si ce système est vraiment cohérent et suffisant à la lumière de son propre objectif. Cette sorte de lecture a déjà été entreprise par un bon nombre de commentateurs dont certains semblent avoir montré des défauts non négligeables de ce système. Par exemple, on connaît les « difficultés » signalées par Nelson Goodman et les tentatives de les examiner, entreprises par d'autres auteurs éminents¹. Nous trouvons fort significatives les problèmes de cette sorte, mais nous n'entendons pas les examiner concrètement ici. Nous nous contenterons de suggérer le rapport que ceux-ci peuvent avoir à notre conclusion, laquelle s'obtiendra plutôt à travers la deuxième voie.

La deuxième voie de l'examen, qui est celle que nous choisissons, départ de la conception kantienne de la synthèse et de la problématique qu'elle envisage de résoudre. La problématique que Kant désirait affronter par sa théorie de la synthèse concerne, naturellement, le processus et la possibilité de l'élaboration des concepts, portant sur la réalité empirique, susceptibles de l'utilisation scientifique. Par exemple, on peut se demander comment il se fait que le concept de temps capable de formuler les lois physiques ou le concept de couleur maîtrisé par les artistes se construisent à partir des données sensibles. Cette question, portant sur la formation des concepts empiriques et rationnels, peut s'exprimer aussi comme celle de la correspondance, ou de la coordination (*Zuordnung*), entre l'empirique et le conceptuel. Celle-ci consiste à savoir com-

¹ Sur ce sujet, les discussions dans Vuillemin 1971, Proust 1986/1989 et Granger 1994 nous semblent surtout importantes.

ment on peut établir et s'assurer la coordination entre le système de concepts et la réalité empirique. Résumons désormais tous ces questions simplement par le terme « la problématique de la coordination ». Le fameux concept de synthétique *a priori*, conçu comme désignant les formes pures de la synthèse par Kant, est introduit pour expliquer et justifier la possibilité de cette coordination. Nous verrons que cette problématique est reprise dans la théorie carnapienne et est reformulée en nouveaux termes. Notre tâche consistera alors à mettre en valeur la différence des deux philosophes à l'égard du concept de synthèse et à tenter de savoir quelles solutions ceux-ci sont censés être donner à la problématique de la coordination.

De la comparaison, il ressortira que le concept carnapien de synthèse ne parle pas de la synthèse mais plutôt de l'analyse. C'est pourquoi ce philosophe viennois a cru possible de rompre avec le synthétique *a priori* dans son épistémologie, dirons-nous. L'absence de la synthèse chez Carnap nous justifiera également de dire que son système de constitution n'atteste pas de la possibilité d'une synthèse sans synthétique *a priori*.

Cependant, ne faut-il pas dire alors que l'entreprise de l'*Aufbau* suggère la possibilité d'affronter la problématique de la coordination en excluant le concept de « synthèse » lui-même? À ce propos, la comparaison nous permettra le scepticisme en montrant que les approches des deux philosophes vers la problématique sont fort différentes et qu'il n'est pas évident que l'*Aufbau* ait résolu la problématique.

Ces résultats mettront en évidence la signification importante que peut avoir la théorie kantienne de la synthèse au sujet du problème de la coordination d'empirique et de conceptuel. Évidemment, il n'en suivra pas que la possibilité et l'existence du synthétique *a priori* soient soutenues. Nous aurons eu alors tout au plus le droit de poursuivre la défense de cette notion. La confrontation de l'*Aufbau* carnapienne et de la *Kritik* kantienne n'en est pas moins avantageuse pour le synthétique *a priori* ; en nous permettant de dire ce qui échappe à la formulation carnapienne de la problématique, la comparaison nous indique vers quelle direction le kantien aujourd'hui peut porter ses pas pour avoir une notion signifiante du synthétique *a priori*.

2. La constitution comme synthèse

La tâche qu'assume l'*Aufbau* est de nature épistémologique². Mais cette oeuvre n'entend pas décrire le processus effectif de la genèse ou du développement de la connaissance. Il s'agit plutôt d'exposer un système dans lequel divers concepts d'objet auraient leurs définitions rigides en terme de certains concepts de base ainsi que de la logique mathématique. « Classe » et « relation » sont les concepts de base choisis par Carnap. Naturellement, toute classe a ses éléments. Le système désire donc réduire les concepts à des classes, à des relations et à certains éléments moyennant le langage formel. Il est à souhaiter que la réduction relie les concepts par degrés afin d'en former un arbre généalogique. Tous les concepts se rapporteront alors, directement ou indirectement, à des éléments qui sont fondamentaux. Or la motivation épistémologique exige que ces éléments soient empiriques et simples. Le système offrira ainsi la réduction des concepts d'objet à des données empiriques immédiats. Si l'on suit la procédure de la réduction dans la direction inverse, on aura la procédure de la « constitution ». Aussi le système de l'*Aubau* se nomme « système de constitution ». Comme nous l'avons dit, ce système est envisagé par l'auteur comme « reconstruction rationnelle (*rationale Nachkonstruktion*) » (sec.100, 143) du processus synthétique de la cognition. Il exprime par le langage formel les opérations telles que « la formation de l'objet, son identification ou sa classification en espèces » (sec.100). Quant à la « rationalité » des constitutions, elle peut être garantie, selon l'idée de Carnap, par la logique mathématique (ou la logistique) de Whitehead et Russell ; étant pourvue de la théorie des relations, cette arme est assez puissante pour formaliser les concepts scientifiques.

Quelques remarques terminologiques sont à ajouter avant de voir la « synthèse » carnapienne plus concrètement.

Premièrement, Carnap parle « tantôt des objets tantôt des concepts sans faire de différence essentielle » (sec.3). Cette indifférence tient à une idée de l'auteur selon laquelle à tout concept correspond son objet même s'il s'agit d'un concept dit « général » ou d'un concept de propriété. C'est que le terme

²Dans la Préface de la première édition de l'*Aufbau*, Carnap dit : « il s'agit avant tout ici de la question de la théorie de la connaissance, par conséquent de la réduction des connaissances les unes aux autres » (fr.p.53). Mais il ne tardera pas à rejeter l'idée même de la théorie de la connaissance qui avait retenu son « premier livre important » (*Aufbau*, Préface de la seconde édition) dans le voisinage de la problématique kantienne. Dans le *Logische Syntax der Sprache*, il refuse d'employer le terme « théorie de la connaissance (épistémologie) » dans la crainte que sa propre tâche, baptisée maintenant « la logique de la science », soit confondue avec l'épistémologie traditionnelle (Carnap, 1934/1937, pp.279-280).

objet est employé dans l'*Aufbau* dans son sens le plus large ; il désigne « tout ce sur quoi peut porter une proposition (*Aussage*) » (sec.1).

Deuxièmement, le système de constitution exposé dans l'*Aufbau* n'est pas l'unique système possible de la constitution. Il n'est pas impossible, souligne Carnap, de concevoir différents systèmes construits dans le but similaire. Ceux-ci se différencieraient selon diverses conditions qu'on décide de choisir. Ce qui caractérise avant tout le système de l'*Aufbau*, c'est la décision à l'égard des éléments fondamentaux à partir desquels on va constituer d'autres objets. Carnap suggère la possibilité de considérer des entités physiques comme fondamentaux mais il décide, par respect pour l'intérêt épistémologique, de commencer à partir des données psychiques rencontrés dans la conscience d'un individu quelconque. Conformément à cette décision, les relations qu'on doit supposer reconnaissables parmi les éléments fondamentaux sont également à déterminer ; ce choix-ci peut aussi influencer la structure du système. On verra Carnap conclure qu'une seule relation (nommée « le rappel de ressemblance ») suffit pour en faire dériver les autres relations importantes et pour constituer divers types d'objets. Suivant son ambition réductrice, il prend cette seule relation pour relation fondamentale. Ces décisions constituent ensemble le problème de la « base » du système. Il nous faut donc retenir que le système de l'*Aufbau* est fondé sur une base volontairement choisie. Nous allons entendre désormais par « le système de constitution » ce système choisi dans l'*Aufbau* et non pas le système de constitution en général.

Le problème de la base nous incite à relier la théorie de la constitution à la théorie traditionnelle de la synthèse, car ce problème semble concerner la question sur les matériaux et les formes du traitement conceptuel dans la connaissance. De fait, Carnap explique parfois l'idée de la constitution en termes kantien. De même que la synthèse a ses matériaux et ses formes, on peut parler des matériaux et des formes de la constitution, dit-il. Quelles sont alors les matériaux et les formes de constitution en tant que « synthèse » ?

Pour avoir la réponse à cette question, il nous est nécessaire de prendre en compte le fait que la constitution comprenne différents niveaux, à partir du niveau fondamental vers les niveaux supérieurs, dont chacun peut également être appelé « constitution ». En d'autres termes, la constitution du système entier se compose des constitutions particulières. Les « formes de la synthèse » chez Carnap sont donc les formes générales qui rend possible à chaque niveau la constitution des objets depuis les objets du niveau précédent. Ces formes générales se nomment « les formes des niveaux (*Stufenformen*) ». D'après Carnap, classes et relations jouent cette fonction. En effet, la constitution des objets d'un niveau se réalise toujours comme classification des objets du niveau

précédent ou comme mise en ordre de ces derniers par l'application d'une relation quelconque. Une fois que de nouveaux objets se constituent ainsi comme nouvelles classes ou nouvelles relations, ils peuvent servir d'éléments (ou de membres) destinés à des constitutions des niveaux supérieurs. Cependant, Carnap dit que seul le concept de relation peut être dit « forme de la synthèse » au sens propre parce que les classes peuvent se réduire en fin de compte aux éléments fondamentaux, lesquels sont plutôt les matériaux de la synthèse. Plus exactement, seules un petit nombre de relations qui sont fondamentales doivent être remarquées : la ressemblance partielle, l'identité partielle, la relation mémorielle, etc. Il n'est pas impossible d'accorder aux relations fondamentales la qualification de « catégorie », dit Carnap (sec.83). Comme nous l'avons déjà dit, la déduction du nombre des relations fondamentales peut être poursuivie encore plus loin jusqu'à ce que seule une relation reste : le rappel de ressemblance. Cette relation est sans doute l'unique catégorie « authentique », dit l'auteur. Le système de constitution se base effectivement sur cette relation au final. Cependant, Carnap fait noter que cette conclusion ne promet aucune réponse définitive à la question des catégories et que l'*Aufbau* ne peut parler que d'une supposition à ce sujet.

Quant aux matériaux de la constitution, les éléments du chaque niveau sont en principe dignes de cette qualification, mais les matériaux ultimes sont, naturellement, les éléments fondamentaux. Les éléments fondamentaux du système de l'*Aufbau* sont les données psychiques de la conscience d'un individu. Chaque élément est une expérience qu'a un sujet à un instant. Cette expérience crue, nommée « vécu élémentaire », fait une unité dont les constituants ou les caractéristiques ne sont pas isolées.

Comme un vécu élémentaire est une unité indivisible, la tâche de la première constitution consiste à comparer des vécus et à former par abstraction les concepts de constituants, tel que le concept de la qualité sensible rouge. Le système suppose qu'on ait en vertu de la comparaison une large liste des paires dont chacune indique deux vécus élémentaires qui sont en relation de « rappel de ressemblance » l'un avec l'autre. Le rappel de ressemblance est l'unique relation fondamentale à partir de laquelle Carnap désire dériver d'autres relations importantes. Mais qu'est-ce que c'est que le rappel de ressemblance ? Cette relation est là lorsqu'on reconnaît une ressemblance partielle entre deux vécus élémentaires dont l'un s'est produit dans le temps passé et est conservé dans la mémoire. Par exemple, si un vécu contient l'apparition d'une couleur à un endroit et qu'on se rappelle un autre vécu qui contenait l'apparition d'une couleur similaire, alors on dit que les deux vécus se ressemblent partiellement et sont en relation de rappel de ressemblance.

(Il n'est pas demandé que les endroits où ces couleurs apparaissent dans les vécus soient identiques.) En profitant de cette liste, on pourra classer les vécus selon les groupes qu'ils font et définir par là divers constituants portés par eux. Telle est la procédure de la première constitution, qui est appelée « quasi-analyse ». On peut dire que la quasi-analyse est la première rencontre qui doit se dérouler entre les formes et les matériaux de la constitution. La « quasi-analyse » semblerait désigner la procédure consistant à décomposer des vécus en leurs constituants, mais elle opère en réalité la constitution des nouveaux objets qui sont dits d'habitude « qualités sensibles ». De même que toutes les constitutions ultérieures, elle est une procédure synthétique : d'où la remarque carnapienne qui souligne que « *la quasi-analyse est une synthèse qui revêt la forme linguistique d'une analyse* » (sec.74).

En résumant l'explication ci-dessus, nous pouvons décrire le déroulement « synthétique » de constitution de la manière suivante : on reconnaît d'abord les relations qu'entretiennent les éléments les uns avec les autres, et puis classer les éléments selon ces relations ou crée de nouvelles relations en profitant des anciennes. Les classes et les relations ainsi produites sont appelées, dans le système de constitution, « objets » ou « concepts ».

3. L'exclusion du synthétique *a priori*

Bien que la constitution est une procédure synthétique ayant formes et matériaux, la théorie de la constitution ne soutient pas l'existence des propositions synthétiques *a priori*. Cela veut dire que le système de constitution ne contient que deux sortes de proposition : analytique et empirique. Voyons la raison de cette division dualiste.

Le système de constitution est un système formulé en terme d'un langage formel. Mais il ne faut pas prendre ce système pour un système déductif dans lequel toutes les propositions dériveraient logiquement à partir des axiomes. Il n'est pas une axiomatique mathématique mais un système de concepts offrant les formulations rigides des concepts empiriques et des lois empiriques fondamentales. Exprimées ainsi formellement, les concepts et les lois deviendront aptes au discours scientifique rigoureux. Telle est l'ambition de Carnap incarnée dans le système. Cette ambition s'éteint, à son tour, vers un idéal concernant la science en général : celui-ci rêve encourager et faciliter la collaboration des chercheurs de tous les domaines en intégrant les sciences particulières dans un ensemble bien organisé, nommé « la science unifiée (*ein Gesamtwissenschaft*) » (*Aufbau*, Préface de la première édition, sec.179). Dans

la science unifiée, tous les concepts apparaissant dans le discours scientifique seraient devenus clairs grâce à la définition rigide et à la systématisation. Le système de constitution, qui lui-même est encore ouvert à l'élaboration par les philosophes et les scientifiques, s'occupe de la partie formelle de la science unifiée. Ainsi, on se rend compte que le système de constitution est censé être servir d'un fondement pour l'application du langage formel aux sciences empiriques. Les lois logiques et mathématiques ne sont pas exposées mais présupposées dans ce système.

Pour remplir la fonction de médiateur, le système de constitution doit introduire et réconcilier deux facteurs hétérogènes, c'est-à-dire le formel et l'empirique, lors de l'élaboration des propositions. Comment les propositions de ce système se rapportent-elles à ces deux facteurs ? Les propositions du système peuvent être divisées en deux catégories : les définitions et les théorèmes. Les définitions ne sont autre chose que ce que Carnap appelle « constitutions ». Elles concernent des objets empiriques mais dépendent de notre convention, si bien qu'elles sont à qualifier d'analytique. Quant aux théorèmes, leur rôle consiste à indiquer l'introduction ou la dérivation des relations. Or nous avons vu que les relations dans ce système sont les formes de la « synthèse ». Ce sont donc les théorèmes qui peuvent entrer en question quand on discute de la question du synthétique *a priori*, car cette question concerne le statut des propositions affirmant quelque chose sur les formes de la synthèse. Selon ce que souligne Carnap, ses théorèmes impliquent aucune composante qui s'accorderait avec la qualification de synthétique *a priori*.

Les théorèmes se divisent, d'après lui, en deux sortes : les théorèmes analytiques et les théorèmes empiriques. Les théorèmes analytiques sont ceux qui sont déduits logiquement des définitions. Les théorèmes empiriques, qui déterminent les relations ou les structures des objets, ne peuvent être établis qu'au moyen de l'expérience (sec.106). Par exemple, une fois que la relation de ressemblance partielle est définie ou constituée à partir d'une relation plus fondamentale (à savoir celle de rappel de ressemblance), on aura la proposition : « la ressemblance partielle est symétrique » comme conséquence logique de la constitution. Cette proposition est un théorème analytique (sec.110). En revanche, la proposition : « la relation du rappel de ressemblance est asymétrique » est un exemple du théorème empirique (sec.108). « Le champ visuel est bidimensionnel » appartient aussi à cette dernière sorte. Outre ces deux sortes, il n'y a aucun d'autre théorème.

Certes, il reste encore les lois logiques et les lois mathématiques présupposées dans le système de constitution. Mais elles sont toutes analytiques selon l'avis de Carnap. En conclusion, la théorie de la constitution n'accorde

aucune place au synthétique *a priori* dans la connaissance.

« Les jugements synthétiques *a priori* » qui sont à la base de la problématique kantienne de la théorie de la connaissance n'existent pas du tout du point de vue de la théorie de la constitution. (sec.106. cf.aussi sec.179)³

La conclusion ne changera pas même si l'on prend en considération la science unifiée incluant toutes les sciences particulières. Celles-ci n'ajoutent en effet que des propositions empiriques.

Nous venons de voir que la théorie de la constitution est une théorie de la synthèse qui exclut le synthétique *a priori*. Mais est-il vraiment possible de concevoir une telle théorie?

En général, la cohérence de la position carnapienne à l'égard de ce concept traditionnel peut être examinée de divers points de vue. Il est à s'interroger, par exemple, sur le statut du langage philosophique au moyen duquel Carnap présente toute cette réflexion. Sa conclusion sur le statut analytique des propositions mathématiques n'est pas non plus évidente. Mais nous désirons rester dans le concept de synthèse lui-même pour savoir si l'idée de la synthèse sans synthétique *a priori* peut être cohérente. Évidemment, une telle réflexion dépend de la conception qu'on a à propos de la synthèse. Nous croyons qu'il faut retourner à Kant à ce propos. Dans la section suivante, nous allons jeter un coup d'oeil sur la théorie kantienne de la synthèse. Il nous est surtout important de savoir quelle nature la synthèse kantienne montre à la différence de son opposé, l'analyse, et à quelle problématique la théorie de la synthèse est censée être répondre.

4. L'intuitif et le discursif – problématique kantienne

Pour Kant, la « synthèse » signifie l'acte de notre pensée consistant à « ajouter les unes aux autres des représentations différentes » et à « saisir leur diversité en une connaissance ». Lorsqu'il s'agit de la connaissance de la réalité empirique, la « synthèse » signifie l'acte qui parcourt le divers, donné dans la sensibilité, et le lie pour en faire une connaissance (A77/B102). La « connaissance » formée par cette opération peut être encore brute et confuse, si bien

³Dans la section 179, Carnap semble identifier l'analytique avec le conventionnel. « Pour la théorie de la constitution, il n'y a dans la connaissance que ces deux composantes, conventionnelle et empirique ; il n'y a donc pas de composante synthétique *a priori* ».

que l'analyse doit venir pour la rendre claire et distincte. Telle est l'explication initiale que Kant donne à la synthèse.

On peut dire avec justesse que la « synthèse » chez Kant signifie « le traitement du donné pour former et représenter les choses » (*Aufbau*, sec.100). Mais il faut être assez attentif pour ne pas identifier le traitement synthétique avec la procédure de classification, laquelle consiste à diviser des objets en groupes selon caractéristiques communs. Cette dernière procédure, bien qu'étant inséparable de la synthèse, appartient plutôt à l'analyse. Ce qui est essentiel à la synthèse de Kant, c'est qu'on pense l'unité de représentations non pas dans un système de concepts mais « *dans une intuition* » (A79/B105, souligné par Kant).

L'opposition de l'intuition et du concept constitue la présupposition ultime de la philosophie critique ; toute problématique épistémologique et sa solution en elle repose sur elle tant à l'égard de la formulation qu'à l'égard du contenu. Si nous désirons nous rendre compte de la nature de la synthèse et du rôle que joue celle-ci dans la problématique épistémologique, il nous faudra nous référer à cette dichotomie kantienne. Cela nous permettra de mettre en contaste le concept kantien et le concept carnapien de synthèse.

Quelle est la différence de l'intuition et du concept ? Comme on le sait, Kant explique la différence par celle de la connaissance directe et de la connaissance indirecte. Étant connaissance directe, une intuition représente un objet dans son individualité. Par exemple, on rencontre par l'intuition une pomme individuelle dont on peut apprécier la couleur, le toucher et la saveur. Par contre, un concept est une représentation générale qui se rapporte à plusieurs objets (ou plusieurs représentations). On ne peut pas manger ni toucher de pomme au moyen d'un concept. En contraste avec la connaissance intuitive qui est de nature directe, la connaissance indirecte moyennant concepts est appelée parfois connaissance « discursive ».

La relation dans l'intuition est extensive ; plusieurs individuels y se rapportent de telle manière que le composé qu'il forment ensemble est lui-même quelque chose d'individuel. L'espace, qui est représenté par nature d'après Kant, fait un exemple important. Un espace composé des espaces individuels est lui-même un individuel. Ici, les individuels font un tout qui est de la même nature que la leur. On peut dire que la relation de composition dans l'espace est la relation d'un tout à ses parties ; en termes kantien, l'espace contient ses parties « en lui ». Il en est de même pour un chien individuel qui se trouve dans l'espace. Il se rapporte à ses membres selon la relation d'un tout à ses parties. En revanche, quand on dit que plusieurs individuels font un concept, le concept constitué n'est pas quelque chose d'individuel. Il se peut que les

éléments sont eux-mêmes concepts. Mais à ce moment-là le concept qui les inclut sera plus général qu'eux. Si une intuition comprend ses composantes « *en lui* », un concept inclut ses concept « *sous lui* » (A25/B40, cf. A78/B104).

La distinction analyse/synthèse peut se définir maintenant par référence à deux types de connaissance ou deux types de représentation ainsi mise en opposition. L'analyse et la synthèse ont ceci de commun qu'elles emploient des concepts pour connaître quelque chose et envisagent d'établir l'unité de la conscience (ou des représentations). Elles diffèrent en ce qu'elles envisagent des représentations de types différents. C'est que l'analyse apporte l'unité pour les concepts tandis que la synthèse apporte l'unité pour les intuitions. L'unité du premier type est appelée « l'unité analytique » et l'unité du dernier type « l'unité synthétique ». L'unité analytique est l'unité de conscience par laquelle nous relierions diverses représentations l'une à l'autre selon une caractéristique commune ; elle nous permet de penser à plusieurs choses « sous » un concept général. Quant à l'unité synthétique, elle est l'unité de conscience par laquelle nous nous représentons un objet individuel qui se compose des parties « en lui ». Mais, à la différence de la connaissance intuitive prise isolément, les composantes de l'objet individuel sont reliées dans l'unité synthétique à la connaissance discursive, c'est-à-dire, elles sont pensées au moyen des concepts. Ainsi, si l'on se représente une pomme comme ayant des propriétés telles que la couleur rouge, la forme ronde, etc., on aura une unité synthétique. Si, par contre, on se représente la couleur rouge de manière générale, c'est-à-dire, comme appartenant beaucoup d'autres objets particuliers outre cette pomme, on aura une unité analytique.

Sans craindre la simplification, nous allons dire que l'unité synthétique consiste toujours dans la coopération de la connaissance intuitive et de la connaissance discursive, et que l'unité analytique peut rester dans la connaissance discursive. Car Kant souligne souvent que l'unité synthétique doit précéder l'unité analytique quand il s'agit de connaître des objets empiriques.

L'unité analytique de la conscience s'attache à tous les concepts communs comme tels : par exemple, si je pense le rouge en général, je me représente par là une qualité qui (comme caractéristique) peut être trouvée quelque part ou liée à d'autres représentations ; ce n'est donc qu'au moyen d'une unité synthétique possible, pensée auparavant, que je puis me représenter l'unité analytique. Une représentation qui doit être pensée comme commune à des *choses différentes*, est considérée comme appartenant à des choses qui, en dehors de cette représentation, ont encore en elles quelque chose

de *différent* ; par conséquent, elle doit être pensée d'abord en une unité synthétique avec d'autres représentations (même si ce sont des représentations seulement possibles), avant que l'on puisse penser en elle l'unité analytique de la conscience, qui en fait un *conceptus communis*. (B133 note, souligné par Kant)

L'unité synthétique doit précéder l'unité analytique pour reconnaître des choses comme ayant propriétés qui sont à décomposer ultérieurement par abstraction et classification. L'abstraction et la classification, qui visent faire représenter des choses par un système des concepts généraux, ne peuvent venir qu'après ce traitement initial. Telle est l'idée qu'affirme Kant ici. Nous voulons la résumer en disant que la nature de la synthèse consiste dans la médiation qui doit avoir lieu entre l'intuitif et le conceptuel (ou le discursif) pour rendre le premier apte au dernier.

C'est par cette notion que Kant a voulu résoudre sa problématique épistémologique. La problématique épistémologique qui avait motivé la réflexion de ce philosophe est la question de savoir « sur quel fondement repose le rapport de ce qu'on nomme en nous représentation à l'objet » (Lettre à Marcus Herz, 1772). Dans la philosophie critique, la question devient celle concernant le rapport de l'intuition à la connaissance conceptuelle ; il s'agit d'expliquer comment il est possible qu'on crée, à partir des données sensibles, des concepts et des propositions qui sont susceptibles de l'usage scientifique⁴. Comme nous l'avons déjà dit, nous appelons tous ces problème « la problématique de la coordination ».

On se plaindrait sans doute que la « synthèse » kantienne n'est pas l'explication recherchée à propos de la médiation mais plutôt une simple dénomination en un autre terme, lequel a encore besoin de l'explication. À quoi la synthèse ressemble-t-elle, demandera-t-on. À ce sujet, nous présenterons notre commentaire plus tard. Avant de plaider pour la théorie kantienne, il nous faut

⁴Il se peut qu'on nous reproche de l'identification des deux problèmes différents : le problème sur le rapport de représentation à l'objet et le problème sur la formation des concepts scientifiques. En réalité, le premier problème peut se traduire par le dernier. Car un concept scientifique a ceci d'essentiel qu'il nous permet de corriger nos jugements éronnés sur ce que la perception nous présente. Par exemple, le concept (plus ou moins) scientifique de longueur nous permettra de dire que les deux flèches apparemment différentes en longueur, qu'on voit dans l'illusion de Müller-Lyre, sont *en réalité* de la même longueur. En général, pourvus des concepts (plus ou moins) scientifiques, nous pouvons juger si notre représentation intuitif correspond bien à son objet ou non. De ce fait, « la problématique de la coordination » peut concerner tantôt le rapport de représentation à l'objet, tantôt le rapport des concepts à l'intuition.

voir quelles métamorphoses son concept et sa problématique subissent dans l'*Aufbau*.

5. La prédominance du discursif – conception iconoclaste de la synthèse chez Carnap

Il existe dans l'*Aufbau* une idée analogue de la distinction kantienne intuitif/discursif. On peut la trouver dans la section 36, où la distinction de la « complexe » et de la « totalité » est introduite. Selon cette idée, lorsqu'un objet est réductible à d'autres objets, il peut être appelé un « complexe logique » ou simplement un « complexe ». Une classe constituée de ses éléments ou une relation constituée des paires de membre sont typiquement des complexes logiques. Par contre, si « un objet se rapporte à d'autres objets comme à ses parties relativement à un milieu extensive, espace et temps par exemple », il se nomme la « totalité extensive » ou simplement le « tout » des autres objets. Il n'est pas injuste, nous semble-t-il, de comparer cette distinction à celle kantienne de l'intuitif et du discursif. Ayant introduit cette distinction, Carnap déclare que ce que la constitution envisage ne sont pas les totalités mais les complexes. Il dit : « ... la théorie de la constitution a justement affaire avec les complexes qui ne se composent pas de leurs éléments comme une totalité de ses parties » (sec.36). Si l'on emploie l'expression figurée de Kant, on pourra dire que la constitution carnapienne veut nous faire connaître les choses par des représentations qui incluent leurs éléments « sous elles ». C'est que la « synthèse » dans l'*Aufbau* veut accomplir sa tâche au moyen de l'unité analytique. Détaché de l'unité synthétique, la synthèse semble être devenue opération purement discursive.

La métamorphose de la « synthèse » tient au fait que la théorie de la constitution soit conçue comme application de la logique mathématique à la théorie de l'objet (sec.2). Tous les objets y sont considérés comme classes ou relations, constituées de leurs éléments ou de leurs membres. La connaissance par intuition n'entre plus en jeu, dans la reconstruction rationnelle de la connaissance, pour se représenter des objets.

Cela ne veut pas dire, toutefois, que la théorie de la constitution traite seulement de ce qu'on appelle habituellement les concepts généraux et qu'elle laisse de côté les concepts individuels. Traditionnellement, on distingue ces deux types de concepts ou, dans le même esprit, le concept et l'objet⁵. Le système de constitution dévalorise cette distinction elle-même. Étant système

⁵Kant préférerait cette dernière formulation de la distinction. Diviser les concepts en concepts

compréhensif de concepts, il traite tous les concepts (ou tous les objets), qu'ils soient « généraux » ou « individuels », également comme complexes logiques. Une illustration donnée par Carnap peut nous aider pour saisir cette idée (sec.158).

Supposons qu'on a un chien nommé Luchs. Le chien en tant qu'espèce est une classe à laquelle appartient ce chien Luchs. Par contre, du point de vue de la manière habituelle de voir, « Luchs » est un concept individuel et correspond à un objet individuel ou particulier. Mais, selon le système de constitution, il est possible de dire légitimement que « Luchs » est une classe ; ses éléments sont alors les états de Luchs. Un état particulier de Luchs (en tant qu'objet de la perception), à son tour, est une classe dont les éléments sont des points du monde (*Weltpunkte*) de la perception. Un tel point est une relation dont les membres sont les coordonnées spatio-temporelles et une ou plusieurs qualités sensibles. Une qualité sensible est une classe de « mes vécus ». De cette manière, on peut considérer toujours un objet apparemment individuel comme classe ou relation, à savoir comme complexe. Seuls les éléments fondamentaux (ce sont ici « mes vécus »), refuse la qualification de « complexe logique ». Dans cette série hiérarchique des objets ayant différents niveaux, la différence qu'on voit d'habitude entre l'individuel (le chien Luchs) et le général (l'espèce chien ou la qualité sensible brun) est relativisée⁶ ; chaque terme apparaissant dans la série peut être qualifié tantôt de général tantôt d'individuel selon le niveau qu'on choisit comme point de vue. Du fait de cette relativisation, tous les concepts, y compris ceux des objets individuels existant dans l'espace et le temps, ressortissent à présent à la connaissance discursive. L'exclusion de l'unité synthétique ne signifie donc pas l'exclusion des objets dits « individuels ».

Naturellement, la relativisation de la généralité signifie aussi l'élargissement de la notion d'individualité. De ce point de vue, tous les concepts, même les concepts dits généraux, pourront être considérés comme individuels. Carnap formule cette idée par celle de la pluralité des milieux dans lesquels les objets de divers niveaux d'abstraction trouvent respectivement leurs principes

généraux et en concepts individuels était populaire dans les manuels de logique du XVIII^e siècle (par exemple, Georg Friedrich Meier, *Auszug aus der Vernunftlehre*, 1752, sec.260, 262). Kant aussi parle de cette division dans sa lecture de la logique. Mais il n'aimait pas de dire « concepts individuels » parce que, selon la philosophie critique, seule l'intuition peut représenter un individuel et les concepts sont tous généraux. Ce qui peut être qualifié d'individuel n'est pas un concept mais un usage de concept, dit-il (Kant, *Logique Jäsche*, sec.1).

⁶« Contrairement à la doctrine traditionnelle du concept, la généralité d'un concept nous semble relative et par suite, la limite entre concepts généraux et individuels varie suivant le point de vue (voir sec.158) » (*Aufbau*, sec.5).

d'individuation. Un milieu de cette sorte, incarnant l'arrangement struturel des objets d'un certain type, est appelé un « ordre ». Tout objet, qu'il soit de nature spatio-temporel ou non, peut maintenant être conçu comme appartenant à un ordre quelconque dans lequel il prend place parmi d'autres objets du même type. Ainsi, de même que le chien Luchs est qualifié d'individuel relativement à l'ordre spatio-temporel, la qualité sensible brun a son lieu dans un autre ordre, dans lequel toutes les couleurs se distinguent l'une de l'autre et s'ordonnent selon le degré. Cet ordre, l'« ordre des couleurs », a trois dimensions servant de points de vue pour la mise en ordre : le ton, la saturation et la luminosité.

On pourrait dire que les « ordres » sont les représentations schématiques des relations conceptuels, lesquels sont par ailleurs de nature discursif. Il arrive même qu'on apporte un ordre dans une représentation intuitive ou imagée. Par exemple, l'ordre des couleurs peut être représentée par l'image d'un corps ayant trois dimensions. Celui-ci s'appelle d'habitude « le corps des couleurs » (sec.81, 90). Le corps des couleurs n'est pas un corps spatial au sens littéraire, mais est néanmoins susceptible d'être exposé intuitivement. De même que le chien Luchs occupe un certain domaine des points spatio-temporels, on peut dire maintenant que le brun occupe un point ou un domaine de corps des couleurs ; s'il s'agit d'un ton tout à fait déterminé, un point de ce corps lui correspond et, s'il s'agit du brun en général, un sous-domaine connexe du corps lui correspond (sec.158). Ce n'est pas seulement les concepts de couleurs qu'on peut mettre en image. Carnap suggère la possibilité de concevoir un corps imaginaire dans lequel les espèces animaux s'ordonnent et se distinguent : « le corps zoologique » (ibid.). Naturellement, on ne peut pas dire que tous les ordres sont susceptibles d'être représentés intuitivement. Si le nombre des dimensions déterminant un ordre dépasse trois, il sera impossible de l'exprimer par un image.

Quoi qu'il en soit, tout en quittant le dualisme de l'intuitif et du discursif, la constitution de Carnap s'assure toujours le parallélisme du concept et de l'objet. Ce parallélisme se reproduit à chaque niveau de constitution en se complétant par un ordre quelconque. La synthèse carnapienne semble n'avoir plus besoin de procédé médiateur que Kant supposait pour la coopération des deux connaissance hétérogènes. Tout semble se dérouler maintenant à l'intérieur de la connaissance discursive. Si la synthèse doit signifier l'opération qui médiatise l'intuition spatio-temporelle et les concepts généraux, alors il faudra dire que la synthèse carnapienne n'est pas synthèse mais plutôt analyse. La théorie de la constitution exclut non seulement le synthétique *a priori* mais aussi la synthèse elle-même.

Mais est-il possible d'affronter la problématique épistémologique, à laquelle Kant voulait répondre par sa théorie de la synthèse, sans recourant à la synthèse? Il n'est pas illégitime de poser cette question parce que Carnap lui-même a l'intention d'en traiter. Il croit possible de donner la solution à la problématique de la coordination par sa méthode dont l'unique arme est la logistique.

6. La caractérisation structurelle – la problématique de la coordination chez Carnap

Ce que nous appelons la problématique de la coordination se revêt d'une nouvelle formulation dans l'*Aufbau* et reçoit une solution qui diffère radicalement de celle offerte par la *Critique*. Cela n'est pas étonnant, car la métamorphose de la « synthèse » (ou plus précisément, le licenciement de la « synthèse ») ne peut avoir lieu que si la problématique lui-même se métamorphose. La métamorphose de la problématique chez Carnap est motivée sans aucun doute par la puissance remarquable que la nouvelle logique lui paraissait promettre concernant la question de l'organisation des concepts. On sait maintenant organiser les concepts dans les « ordres » qui leur sont propres et à les spécifier par leurs relations mutuelles ; cela signifie qu'on a un moyen fort sophistiqué pour décrire des objets. Cette situation a permis Carnap de délimiter sa problématique épistémologique à la question sur la possibilité de la désignation univoque des objets par un système de symboles. Nul doute que l'*Aufbau* présente une idée très prometteuse dans le cadre de cette question.

C'est surtout la théorie mathématique des relations, introduite par Russell et Whitehead dans la logistique, qui a inspiré Carnap de la solution. Elle a rendu possible de développer et maîtriser l'arme indispensable de la théorie de la constitution, à savoir le concept de structure. Voyons la nature de cette arme. D'abord, Carnap distingue deux façon de décrire des objets : la « description de relation » et la « description de propriété » (sec.10). La description de propriété indique quelles propriétés appartiennent aux objets particuliers d'un domaine quelconque. La description de relation indique, par contre, quelles relations existent entre les objets sans rien dire des objets en eux-mêmes. Par exemple, supposons qu'il y trois hommes a, b, c. La proposition : « a est âgé de vingt ans et grand » offre une description de propriété. En revanche, les propositions comme « a est le fils de b » et « b a trente ans de plus que c » offrent des descriptions de relation. Dans ces dernières, on

n'énonce plus quelque chose d'intrinsèque des objets particuliers. Si l'on poursuit l'abstraction encore plus loin et décide de n'énoncer plus les noms des relations d'objets, on aura des « descriptions de structure » ou des « caractérisations structurelles (*strukturelle Kennzeichnungen*) » (sec.11).

La méthode de caractérisation structurelle est ceci d'avantageux qu'elle nous permet de désigner des objets systématiquement et d'en traiter ainsi dans le discours intersubjectif ou scientifique. Elle peut résoudre la question de la désignation univoque là où les objets en question sont « discernables par des moyens scientifiques » (sec.15). De plus, elle nous permet non seulement de désigner des classes d'objets mais aussi des objets individuels. Un bon exemple est une carte des voies ferrées qui représente un réseau ferroviaire sans conserver la similitude avec la forme dans la réalité. Sous conditions favorables, seules les relations que montrent les lignes et les points sur la carte suffiront pour dire de quel région et de quelles stations il s'agit. L'idée de discuter de la connaissance objective en terme de la désignation univoque avait déjà été avancée dans le traité de Schlick sur l'épistémologie. Mais, à la différence de la méthode de la définition implicite employée par Schlick, la méthode de Carnap ne s'adresse pas seulement aux concepts dits « généraux » mais aussi aux objets « individuels ». C'est pourquoi, comme l'indique Richardson, Carnap peut être fier de l'avantage qu'a sa théorie sur celle de Schlick ; la théorie de l'*Aufbau* a la possibilité d'assurer aux concepts, logiquement construits, le contact avec la réalité empirique, lequel restait problématique dans la *Théorie générale de la connaissance*⁷.

La méthode de caractérisation structurelle semble si prometteuse que Carnap n'hésite pas à exprimer sa réponse à la problématique de la coordination sous une formulation fort paradoxale. Selon cette formulation appartenant originellement à Reichenbach⁸, il s'agit, dans la connaissance de la réalité empirique, de réaliser une relation de correspondance (ou une coordination) uni-

⁷ «Un système des vérités édifiées au moyen de la définition implicite ne repose nulle part sur le sol de la réalité, mais se meut pour ainsi dire librement, portant en lui-même – tel le système solaire – la garantie de sa propre stabilité» (Schlick, 1918/1925, sec.7 ; p55, fr.p.84). Cf. *Aufbau*, sec.15 ; Richardson 1998, p.42

⁸ Reichenbach avance cette idée en la mettant en contraste avec l'idée ordinaire de la correspondance telle que la correspondance mathématique entre deux ensembles. Dans ce dernier cas, on a d'abord les éléments déterminés pour chaque ensemble et ensuite définit une correspondance entre les deux côtés. Mais, dans la connaissance de la réalité, le côté de la réalité n'a pas, au début, d'éléments déterminés, car ce sont les déterminations de ces éléments qu'on a à établir par la connaissance, dit-il. « Ainsi, nous sommes en face de ce fait singulier, que nous établissons dans la connaissance une relation de correspondance (*Zuordnung, coordination*) entre deux ensembles, dont l'un [l'ensemble des objets empiriques] obtient non seulement son ordre mais aussi les définitions de ses éléments en vertu de cette correspondance elle-même » (Reichenbach, 1920/1965,

voque entre les signes et les objets et cela de telle manière que les objets ne deviennent les termes de la correspondance qu'en vertu de cette correspondance elle-même. Carnap dit dans l'*Aufbau* :

Par la méthode de caractérisation structurelle, il devient à présent possible de faire correspondre de manière univoque des signes aux objets empiriques et de les rendre ainsi accessibles au travail conceptuel, quoique par ailleurs les objets empiriques ne peuvent de toute façon être déterminés individuellement que par cette symbolisation. (Carnap, 1928, sec.15)

Ce passage nous montre combien la théorie des relations et le concept de structure ont encouragé Carnap à affronter « *la question de la théorie de la connaissance (die Frage der Erkenntnislehre)* » en excluant non seulement le synthétique *a priori* mais aussi le synthétique lui-même. Si Kant a dû s'attacher à la description de propriété et chercher le moyen rationnel qui ferait l'intermédiaire des caractéristiques générales et des objets individuels, Carnap sait relier les concepts mutuellement dans une caractérisation structurelle et rendre le royaume de concepts lui-même un analogue rationnel des objets empiriques « individuels ».

Mais la solution par la caractérisation structurelle peut-elle être vraiment une réponse à la problématique épistémologique de la coordination ? Le synthétique s'est-il avéré inutile devant la nouvelle arme qu'a obtenu la constitution ?

7. De la fiction au pratique

À propos de cette dernière question, le kantien peut repousser la conclusion affirmative. Deux points de vue, qui s'entrecroiseront sans doute au bout de l'examen, peuvent être avancés. En premier lieu, l'idée de la solution par caractérisation structurelle fait ressortir la différence des approches que prennent les deux philosophes vers la problématique, plutôt que l'inefficacité de la vieille solution. En second lieu, il n'est pas évident que la théorie de la constitution ait résolu la problématique de la coordination. Nous allons développer principalement le premier point de vue pour finir cette étude comparative.

Le kantien peut légitimement mettre en question, à notre avis, la délimitation de la problématique en celle des moyens de la description. Certes, la

p.40).

théorie de la constitution maîtrise d'un langage efficace et important à l'égard de la description d'objets qui est apte au discours scientifique. Mais elle ne dit pas comment on distingue les objets en sorte que ceux-ci se manifestent aptes à la caractérisation structurelle. La possibilité de cette dernière dépend sans aucun doute de quelques moyens rationnels ou scientifiques employés pour discerner les différences des objets. De fait, Carnap est bien conscient de cette condition.

Il ressort que la caractérisation univoque au moyen de pures indications de structure est en général possible, pour autant qu'est possible en général une différenciation scientifique : cette caractérisation ne fait alors défaut pour deux objets que s'ils ne sont pas du tout discernables par des moyens scientifiques. (sec.15)

Le passage fait remarquer avec justesse la nécessité des moyens pratiques qu'on applique à des objets pour en reconnaître des différences et des relations. En effet, si l'on peut se rendre compte qu'une carte représente un réseau ferroviaire, n'est-ce pas parce qu'on sait *compter* le nombre des stations d'une région réel ou le nombre des lignes qui sortent de ces stations ? Si les scientifiques peuvent légitimement accorder le terme H_2O à l'eau, n'est-ce pas parce qu'ils savent *décomposer effectivement* de l'eau en deux substances ? Naturellement, reconnaître les différences des objets ressort, au final, à la fonction de la perception qui a lieu par nature indépendamment du contrôle intentionnel. Il n'en est pas moins nécessaire de discuter de la nature rationnelle des moyens pratiques, qui sont pris d'habitude consciemment, pour utiliser la perception en faveur de la description scientifique. Or la théorie de la constitution ne semble pas prendre en considération la question de ces moyens pratiques lorsqu'elle détermine les formes des niveaux. En séparant ainsi la question de la description de celle des moyens pratiques de recherche, la théorie carnapienne a pour effet d'écarter une voie, qui appartenait à l'approche kantienne et qui est prometteuse à notre avis, pour faire coordonner l'empirique et le formel.

Pour justifier notre diagnostic, nous allons comparer la conception carnapienne et la conception kantienne sur les « formes de la synthèse ». Nous verrons que la conception kantienne repose sur l'idée qu'il y a une interdépendance essentielle entre les moyens pratiques de recherche et les moyens de description. Grâce à cette présupposition, dont la légitimité est indubitable, l'approche kantienne de la problématique de coordination n'a pas besoin de formulation paradoxale telle que celle aimée par les empiristes logiques. Pre-

nous pour exemple la connaissance des relations de couleurs dans le but de mettre en contraste les conceptions des deux philosophes.

Dans l'*Aufbau*, la constitution des qualités sensibles telles que les couleurs vient en premier et précède toutes les autres étapes de constitution. Comme nous l'avons vu, cette constitution initiale se déroule par la procédure de « quasi-analyse » et la seule relation fondamentale disponible à celle-ci est le rappel de ressemblance. Or la supposition que la comparaison s'appuie uniquement sur la mémoire et que les données de la comparaison vont se classer en sorte qu'ils se conformeront à l'ordre des couleurs, nécessite que le système convoque certaines fictions extrêmement imaginaires pour se montrer une théorie de la synthèse. Deux « fictions » introduites par Carnap importent ici : la fiction de « la séparation du donné » et celle de « la rétention du donné » (sec.102). Selon la première fiction, la réception des données élémentaires et le traitement cognitif de ces données sont séparés et distribués à deux périodes différentes ; il est à supposer qu'une personne reçoit des données dans la première partie de sa vie sans effectuer aucun traitement, et qu'elle s'occupe du traitement des données dans la seconde partie de sa vie sans recevoir de nouveau donné. Selon la deuxième fiction, la fiction de la rétention du donné, tout donné reçu dans la première période est censé être retenu dans la mémoire ; en conséquence, la personne pourrait opérer le traitement cognitif sur un ensemble suffisamment riche des données dans la deuxième période.

C'est sous ces conditions imaginaires que l'esprit assume la tâche de la quasi-analyse. Il doit parcourir les souvenirs dans son stock pour classer les vécus élémentaires selon diverses ressemblances partielles. Au cours de ce processus, les vécus ayant certaines couleurs similaires constituent un groupe, dans lequel ils s'ordonnent selon le degré de ressemblance (« les cercles de ressemblance », sec.80). Depuis les groupes ainsi formés, la quasi-analyse construit des classes dont chacune incluent les vécus comportant en commun une certaine couleur déterminée (« les classes de qualité », sec.81). On obtient ainsi les concepts déterminés des couleurs.

Manifestement, tout ce processus présuppose la sûreté et la capacité énorme de la mémoire, ce qui n'est pas le cas en réalité. On pourrait dire que le premier travail de l'abstraction, que l'esprit effectue inconsciemment dans sa vie réelle, ressemble à la quasi-analyse dans une certaine mesure. Mais le travail élémentaire de l'esprit ne sait pas encore trouver des relations aussi rigides et systématiques que celles maîtrisées par la quasi-analyse. Notamment, la capacité de notre mémoire ne nous permettra qu'une performance très pauvre à l'égard du jugement sur le degré de similarité.

Nous savons bien que l'objectif de l'*Aufbau* ne consiste pas à décrire le

processus effectif de la cognition mais à reconstruire de toute sorte d'objets par un langage formel. Il n'en est pas moins important de noter l'indifférence que le système carnapien montre pour la finitude de notre mémoire. Car c'est cette indifférence qui caractérise la conception carnapienne des « formes » de la synthèse. On peut la reconnaître surtout par le fait que l'opposition de l'ordre spatio-temporel et d'autres ordres se voit minimisée dans ce système (sec.158).

Quant à la théorie kantienne de la synthèse, elle prend pour essentielles les conditions que les fictions de l'*Aufbau* considèrent comme négligeables. C'est-à-dire qu'elle commence par retenir la limite et la fragilité de notre mémoire et recherche des règles qui permettraient la comparaison systématique *en dépit* de ces défauts. Ce sont les schèmes transcendants qui nous indiquent les règles de cette sorte. En effet, ils ont pour fonction de faire l'intermédiaire de l'intuitif et du discursif ou du temporel et de l'intemporel. Selon la philosophie du schématisme, la médiation ne se réalise que quand on intervient intentionnellement dans des empiriques pour y découvrir et exploiter des phénomènes homogènes ou répétables. Compter, produire artificiellement, distinguer ce qui est constant d'avec ce qui ne l'est pas, etc. sont des actes d'intervention qui sont en question. Si la comparaison des données se déroule avec une sûreté considérable dans la vie réelle, n'est-ce pas parce qu'on vertu de ces actes stratégiques ? Habituellement, on fait la comparaison non seulement en parcourant dans le stock des souvenirs, mais aussi en cherchant intentionnellement de nouvelles données qui seraient pertinentes. Par exemple, s'il est demandé de mettre en ordre des exemples de couleur selon le degré de ressemblance, on transposera des objets colorés pour les regarder sur la table dans divers arrangements. Ce moyen nous permettra de former un concept (plus ou moins) scientifique et de corriger même des erreurs de la mémoire. Ce qui recompose la finitude de la mémoire ici, c'est la liberté de la composition artificielle, laquelle s'exerce (non pas sur des souvenirs mais) sur des choses elles-mêmes. Or ce n'est autre chose, à notre avis, que ce que le schème transcendantal de la qualité nous indique. Il enseigne à « produire continuellement un réel » d'un degré à un autre. On peut penser aussi, comme application de ce schème, à la création des dégradés de couleur exercée par les peintres ou par les ingénieurs dans le but d'apprendre à maîtriser les couleurs.

La réflexion ci-dessus nous apprend que le concept de degré chez Kant exprime non seulement une relation dont on a à profiter pour classer des objets, mais aussi le moyen pratique qu'on peut employer effectivement pour découvrir la relation dans des données de l'intuition. En partant ainsi de l'idée

de l'interdépendance essentielle entre la pratique et la description en science⁹, autrement dit en partant de la finitude de nos capacités cognitives, la philosophie critique s'assure un fondement qui lui permet de faire raison de sa théorie des formes de synthèse. Dans la théorie de la constitution, au contraire, le choix des relations fondamentales ne doit être sujet qu'à l'idée d'un système de la réduction. C'est qu'elle se décide à ne faire interposer aucun concept de rationalité, sauf logique formelle, dans le dialogue des formes avec les matériaux. Mais cette décision dispense-t-elle Carnap de se préoccuper par la question de la médiation entre l'empirique et le logique?

La comparaison de Carnap avec Kant nous amène ainsi à la question de savoir si l'*Aufbau* a résolu la problématique de la coordination. Nombre de commentateurs ont indiqué l'existence des soucis qui ont plus ou moins un rapport à ce sujet. Il s'agit, dans la plupart des cas, de la suspicion que, pour construire formellement les objets tels qu'ils nous sont connus comme objectifs, la théorie de la constitution serait obligée d'introduire certains principes non logiques sans justification interne¹⁰. Certains de ces soucis pourraient s'avérer apparents, comme le suggèrent d'autres commentateurs (Proust 1986, p.307 ; Richardson 1998, p.63), si l'on s'empêche de supposer une réalité indépendante qui précéderait la constitution. Mais la question fondamentale subsiste. En se déclarant une reconstruction rationnelle du processus cognitif et en s'appropriant du moyen langagier permettant la transcription du réel en symbolique, le système de constitution semble être obligé de nouveau d'affronter la problématique de la coordination à son intérieur. La coordination des concepts scientifiques et de la réalité empirique y sera reprise, par exemple, dans le cadre de la question concernant la coordination correcte qu'il faut établir entre la constitution du monde perceptible et la constitution du monde physique. Carnap répète que le monde de la perception, construit à partir des vécus élémentaires, a besoin d'être corrigé et complété à la lumière des concepts des objets physiques et des lois physiques (*Aufbau*, sec.136). Il nous faudra demander, avec Friedman, comment il est possible que les concepts physiques de l'objet peuvent nous servir à corriger et com-

⁹ Tel est, à notre avis, ce que Kant voulait signifier par l'interdépendance de l'unité analytique et de l'unité synthétique. « La même fonction qui donne l'unité aux représentations diverses dans un jugement, donne aussi à la simple synthèse de représentations diverses dans une intuition l'unité, qui, exprimée généralement, s'appelle le concept pur de l'entendement ». (A79/B105, souligné par Kant)

¹⁰ Sur les fameux « difficultés » concernant la quasi-analyse, voir Goodman 1951 (p.121, fr.pp.155-156) et Vuillemin 1971 (p.276). D'un point de vue plus général, Granger déclare aussi l'échec de l'*Aufbau* (Granger 1994, p.320-321).

pléter le monde de perception alors qu'il soit demandé de réduire les concepts physiques eux-mêmes à des données élémentaires (Friedman 1998, p.122). La discussion portera alors sur la précision et l'examen de la solution que Carnap peut avancer à l'égard de cette question : le conventionalisme (Friedman 1998, loc.cit. ; Proust 1986, p.319, pp.326-327). À notre avis, le kantisme se manifestera capable de se confronter avec le conventionalisme dans la mesure où la conception kantienne de la synthèse telle que nous venons de mettre en évidence se voit approfondie. Mais nous n'entendons pas poursuivre notre discussion à ce sujet ici.

Évidemment, dire que le kantisme a plus d'avantage qu'il n'y paraît ne signifie pas nécessairement qu'il a montré l'existence du synthétique *a priori*. Mais, en remarquant ce qui échappe à l'idée carnapienne de la théorie de la connaissance, nous trouverons la direction vers laquelle le kantien aujourd'hui peut porter ses pas pour avoir une notion signifiante de synthétique *a priori*. Sans faire dévaloriser l'importance de la question sur le langage logique de description, il nous faudra retourner au processus effectif de la connaissance pour tenter de savoir s'il y a quelques principes généraux qui seraient constitutive des moyens pratiques de la recherche empirique, propres à un entendement fini comme le nôtre.

8. Références

- Carnap, Rudolf, (1928), *Der logische Aufbau der Welt*, Felix Meiner Verlag, Hamburg, 1998. *La construction logique du monde*, traduction de Thierry Rivain, revue par Élisabeth Schwartz, Paris, J.Vrin, 2002.
- Carnap, Rudolf, (1934/1937), *Logische Syntax der Sprache*, Wien, J.Springer, 1934. *Logical Syntax of Language*, translated by Amethe Smeaton, 1937, reprinted 2001, London, Routledge.
- Friedman, Michael, (1999), *Reconsidering Logical Positivism*, Cambridge University Press.
- Goodman, Nelson, (1951), *Structure of Appearance*, 3rd ed., Dordrecht, Boston, D.Reidel, 1977. *structure de l'apparence*, Traduction française par Pierre Livet, Philippe Minh, Nancy Mulzili, Marc Pavlopoulos, Jean-Baptiste Rauzy, Norma Yunez-Naude, Paris, J.Vrin, 2004.
- Granger, Gilles-Gaston, (1994), *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin.

- Kant, Immanuel, (1781/1786), *Kritik der reinen Vernunft. Critique de la raison pure*, traduit par Alexandre J.-L. Delamarre, et François Marty à partir de la traduction de Jules Barni, Paris, Éditions Gallimard, 1980.
- Proust, Joëlle, (1986), *Questions de forme : Logique et proposition analytique de Kant à Carnap*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1986.
- Reichenbach, Hans, (1920/1965), *Relativitätstheorie und Erkenntnis a priori*, Berlin, Springer, 1920. *The Theory of Relativity and A Priori Knowledge*, translated and edited by Maria Reichenbach, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1965.
- Richardson, Alan W., (1998), *Carnap's Construction of the World : The Aufbau and the Emergence of Logical Empiricism*, New York, Cambridge University Press.
- Schlick, Moritz, (1918/1925), *Allgemeine Erkenntnislehre*, 2.Auf., repri.in Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1979. *La théorie générale de la connaissance*, traduit en français par Christian Bonnet, Paris, Gallimard, 2009.
- Vuillemin, Jules, (1971), *La logique et le monde sensible. Études sur les théories contemporaines de l'abstraction*, Paris, Flammarion.